

L'ASSEMBLEE GENERALE

Organismes ou collectivités présent(e)s: DREAL Franche-Comté (Chantal CALLIER BENEST), ONCFS du Jura (Jean-Luc PARIS) — Ville de Poligny (Dominique BONNET), Conseil Général (Danielle BRULEBOIS), Conseil Régional (Marc BORNECK), EPLEFPA Mancy (Dominique MALECOT)

Excusés: J.LE MOUEL, Préfète du Jura, J.F.GAILLARD (Conseiller Général du Jura – Président de la Communauté de Communes du Comté de Grimont), J.M.SERMIER (Conseiller Général du Jura et député-maire), M.G.DUFAY (Présidente du Conseil Régional Franche Comté), M.C.DALLOZ (Conseillère Générale du Jura et députée-maire), J.PELISSARD (député maire), M.REBILLARD (DDT du Jura), M.MONNERET (Président de la fédération de pêche du Jura), DDRJS, Agence de l'eau, CDT du Jura, Michel DUBROMEL (FNE).

Membres individuels présents: BOUITRIT Paule – CAMUS Claude – GUYOT François Alexandre – BAUD Jean-Baptiste – BERTHAULT Jérôme – MARTELET Sylvie – BRUNI Johny – LAMBERT Jean-Claude – LANCON Jacques – CATTIN Jacques – DAUJAT Baptiste – BENEST Gilles – CLER Alain – BERTHAULT-PAVAT Mireille – CHALUMEAUX Jean-Yves - BELOEIL Marie-Madeleine – BRULEBOIS Danielle – MAILLARD Jacques – FOUILLET Frédérique – BAU Patrice – DAMS Vincent – BILCHLE Dominique – NORMANDON Marlène - DURIN Delphine
(24 adhérents individuels et 40 pouvoirs transmis)

Associations membres présentes: Cuisance Nature Environnement (GIBEY Bernard), Les Amis de St Hymetière (VUITTON Marc), CPIE du Haut-Jura (ROUHIER M.), St Amour Nature Environnement (VERNE B. et PIN J.Jacques), Les Amis du Lac de Vouglans (GAY Gérard, VIRET Gérard, DUBOIS.O, CARDET Jacques), Serre Vivante (BLAIN Pascal), Dole Environnement (BERNARDIN Daniel, Dole Ecologie (BORNECK Marc) HEP (CHENAVIER Christian), AJENA (CHOLLAT NAMY Christophe), Pôle Grands prédateurs Jura (RAYDELET Patrice), Au vent du Cuard (NICOD Patrick et Françoise), CPIE Bresse du Jura (SAULNIER Jean-Luc), Société d'histoire Naturelle de Champagnole (PEPE Pierre), Environnement Sud Revermont (CROST Julie), Les amis de la Rivière d'Ain (BERNARD Christian et Michèle) (16 associations+ 2 pouvoirs des associations : les partenaires bénévoles du tri – ADE Choisey)

Associations présentes: ATHENAS (BILLIG Walter, MOYNE Gilles, MONTAGNON S., GRILLET J.L.), FCNE (LANDRY Martine), Les Objecteurs de croissance (GUYOT François- Alexandre)

1 association représente 10 voix – 1 adhérent, une voix – un adhérent ne peut disposer que d'un seul pouvoir

Au total : Quorum si 12 associations et 56 adhérents individuels représentés) soit 176 voix représentées

*15 associations + 2 pouvoirs : 170 voix + 13 pouvoirs de membres individuels transmis à des associations = 183 voix
24 adhérents + 1 pouvoir par adhérent = 48 voix donc 231 voix au total, le quorum est largement atteint*

Ouverture de l'Assemblée générale

A 9h35, Dominique Biichlé, présidente de Jura Nature Environnement, ouvre cette Assemblée générale et remercie l'ensemble des partenaires et des personnes présentes

Le mot du Maire de Poligny

La présidente remercie la ville de Poligny qui accueille l'assemblée générale et donne la parole à Mr le Maire. Ce dernier en profite pour rappeler que la spécificité de la ville est d'avoir une population jeune, notamment grâce au lycée hôtelier et à l'Ecole nationale d'industrie laitière. C'est une ville vivante, qui a également pour particularité d'être une référence en matière agroalimentaire. Cet atout mérite d'être davantage mis en valeur. Le Maire précise que la ville a également un riche patrimoine et s'est vue attribuer le label « Pays d'art et d'histoire ».

Il évoque ensuite les 40 ans de JNE en notant que c'est l'âge de la maturité. Il met en avant la force vive de JNE et insiste sur le fait que cette fédération est essentielle pour le département. Mr le Maire termine en évoquant le fait que se déroule en parallèle à Salins le lancement officiel du site Unesco et souhaite que « la nature rayonne dans cette journée ».

Le rapport moral – Dominique Biichlé

C'est ensuite au tour de la Présidente de reprendre la parole pour présenter le rapport moral. Elle souhaite mettre l'accent sur trois points forts dans la vie de JNE :

- L'arrivée d'un nouveau salarié, Vincent Dams, dont les connaissances, le dynamisme ont «reboosté» la fédé-

OdL 59 & 60 - Assemblée Générale

ration. Elle souligne que toutes ses actions sont une pierre de plus à l'édifice de JNE.

- Le Dispositif Local d'Accompagnement, qui devrait permettre à JNE d'être plus crédible, plus lisible et plus visible afin de devenir la référence en matière d'environnement dans le département.
- Le déménagement dans de nouveaux locaux, partagés avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Ce rapprochement constitue un embryon de « maison de l'environnement jurassienne ».

La Présidente déplore également le fait qu'une partie des « politiques » préfère privilégier les intérêts du capital au détriment de la protection de la nature et réaffirme que « non, l'environnement ne commence pas à bien faire ». Elle rappelle également que nous sommes une partie d'un grand tout. Et si nous avons besoin de la nature, la nature n'a pas besoin de nous. La nature finit toujours par reprendre ses droits.

La Présidente termine ce rapport moral en remerciant celles et ceux qui consacrent leur temps à la protection de l'environnement, et en particulier Delphine Durin, salariée de JNE.

AG JNE 2009 - Poligny 19 juin 2010

Rapport moral

Avec 40 ans d'existence, notre association peut, me semble t-il, être fière de ses actions et de sa vitalité.

De caractère d'habitude plutôt joyeux et optimiste, j'avais choisi cette année de broser un tableau résolument positif de notre vie associative, et souhaité mettre l'accent sur trois points forts. Au vu du rapport d'activité, la liste n'est pas exhaustive.

2009 a été une année très riche pour notre fédération.

Tout d'abord l'arrivée de Vincent Dams, stagiaire puis salarié depuis février 2010, nous a apporté à tous une nouvelle bouffée d'oxygène. Ses compétences, ses connaissances, son aisance et son dynamisme nous ont reboutés ... Sa participation à l'action sur les pelouses sèches dans le secteur dolois, les animations qu'il a proposé, les chantiers éco-volontaires qu'il a animé sont une pierre de plus à la maison JNE.

Le dispositif local d'accompagnement dont nous avons bénéficié nous a permis de faire une sorte d'auto critique et de réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnements pour notre fédération. Comment être plus crédibles, plus lisibles et plus visibles et devenir «la» référence environnementale jurassienne. Le travail n'est pas terminé.

Le déménagement dans des locaux plus spacieux et la cohabitation avec la nouvelle antenne jurassienne la LPO ont également permis de re-dynamiser notre équipe. Cet embryon de maison de l'environnement jurassienne, plus au cœur de la ville, avec une salle de réunion, des bureaux plus spacieux, permet de mieux accueillir un public sensible à nos préoccupations.

A l'heure où certaines personnes se permettent de déclarer publiquement : « L'environnement, ça commence à bien faire », on ne peut que redouter les effets dévastateurs de telles déclarations irresponsables. En période de crise économique, il est très facile de reléguer les préoccupations environnementales au second plan. Une grande partie de notre classe dirigeante préfère privilégier le capital et les grandes entreprises et ses propres intérêts plutôt que de se préoccuper du sort des abeilles ou du triste état de nos rivières par exemple. J'en veux également pour preuve le massacre récent de plus de 2000 blaireaux en Côte d'Or. Le prétexte avancé pour ce massacre est la lutte contre la tuberculose bovine. Cependant, de nombreux exemples montrent l'inefficacité des destructions de la faune sauvage. En effet, les suivis réalisés par des experts au Royaume-Uni, où la tuberculose bovine sévit bien davantage qu'en France, ont démontré que non seulement cette méthode est sans résultat bénéfique, mais qu'elle tendrait au contraire à augmenter l'incidence de la tuberculose sur le cheptel domestique. Saisi déjà en 1998 sur ce même dossier, le Conseil de l'Europe indiquait : « On peut douter que l'élimination des blaireaux ait une utilité, et l'on ne devrait certainement pas y recourir. « Ainsi, et en dépit des contraintes budgétaires actuelles, des mesures incitatives ont été mises en place comme le paiement de 10 € par blaireau présenté ... ».

Alors NON, l'environnement ça ne commence pas à bien faire. Depuis 40 ans maintenant, JNE tente de répondre à toutes ces préoccupations. Les raisons de se mobiliser restent malheureuse toujours aussi nombreuses.

Nous avons, nous les « humains » trop tendance à nous considérer comme les maîtres du monde, c'est oublier que nous ne sommes qu'un être vivant parmi tant d'autres et que nous faisons partie d'un grand « tout ». Je le dis souvent et ne vais pas me priver de le répéter : nous avons besoin de la nature mais la nature n'a vraiment pas besoin de nous. Le documentaire sur l'après Tchernobyl illustre très bien que, malgré cette catastrophe sans précédent et uniquement dues à l'irresponsabilité de l'homme, la nature a très bien su en quelques décennies reprendre le dessus, sans pour autant que l'homme y retrouve sa place et l'on voit y vivre en toute tranquillité tout un panel d'animaux, du grand prédateur, ours, loup, lynx comme la plus petite souris, sans des multiples insectes et autres reptiles. Tout ce petit monde a retrouvé un équilibre et profite en toute quiétude et en totale harmonie de l'absence d'êtres humains dans le secteur.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier toutes celles et ceux qui consacrent une partie de leur temps et de leur énergie à la défense de l'environnement, de « notre » environnement. Plus particulièrement Delphine, qui, avec sa patience, sa constance et son efficacité est depuis plus de 10 ans un des piliers essentiels de notre fédération.

Le rapport financier – Jérôme Berthault

Le trésorier, Jérôme Berthault, prend ensuite la parole afin de présenter le rapport financier.

Lecture est donnée du document remis aux participants et retraçant l'ensemble des comptes pour 2008 et 2009. Divers commentaires sont apportés sur des différences de montant d'une année sur l'autre. Le sous-total des dépenses laisse apparaître une augmentation de celles-ci. Le trésorier explique que ceci traduit un phénomène positif, une augmentation des dépenses signifiant plus de moyens de travail, donc plus de chantiers en cours. Il attire également l'attention sur le bon fonctionnement de la rubrique « prestations, ventes » de la colonne recettes.

J. Berthault profite de l'évocation des subventions pour remercier les différents financeurs tels que le Conseil général du Jura, la DIREN, le CNVA, le Conseil régional pour les rendez-vous nature etc... A noter une augmentation du montant global des subventions allouées pour 2009. On relève également une augmentation des adhésions individuelles et associatives.

Les ressources exceptionnelles correspondent à une indemnisation versée suite à la destruction d'un nid d'hirondelles.

On remarque finalement que le total des recettes augmente légèrement et que l'excédent de l'exercice est de 707,66€.

Compte de Résultat					
Dépenses	2008	2009	Recettes	2008	2009
Achats études actions et animations			Ventes et prestation		
Etudes et prestat° diverses	611,81	860,25	Prestations de services	109,00	5 325,50
Animations		1 413,93	Dépôt vente art JNE	395,45	631,35
Dépôt vente	241,00	494,70	Total ventes et prestations	504,45	5 956,85
Soutien actions diverses	170,00	155,00			
Sous traitance	355,77	4 346,86	Subventions		
Sous total	1 378,58	7 270,74	Conseil Général	20 400,00	20 400,00
			DIREN	9 000,00	12 990,00
Frais généraux			CNVA (DRJS)	1 840,00	3 795,00
Foun diverses et petit équip	301,00	329,34	Communes du Jura	1 516,00	1 400,00
Fournitures administratives	347,42	981,66	Conseil Régional		3 000,00
Location et charges	4 455,00	7 702,79	ADEME		
Entretien et réparations		136,00	Subv except		6 750,00
Primes d'assurance	426,90	603,47	Fondation de France	5 000,00	
Documentation	807,57	758,20	Total subventions	37 756,00	48 335,00
Cotisations et dons	500,00	400,00			
Publicité, foires et expos	107,30	49,75	Cotisations et dons		
Déplacements CA	305,75	140,00	Adhésions Individuelles	990,00	1 166,50
Frais missions	759,55	1 846,74	Adhésions Associations	888,00	915,00
Réceptions	67,07	451,03	Dons	2 910,75	821,95
Frais postaux	1 256,54	1 595,80	Total Cotisations et dons	4 788,75	2 903,45
Téléphone & Internet	892,82	1 102,37			
Services bancaires	18,85	47,04	Ressources exceptionnelles		500,00
Taxes foncière & habitation	17,00	17,00			
Total frais généraux	10 262,77	16 161,19	Produits financiers		
Amortissements		141,43	Intérêts cpte courant	10,30	12,42
			Intérêts cpte dépôt	1 827,82	945,06
Salaires et charges			Total Produits financiers	1 838,12	957,48
Salaires	23 183,13	24 686,40			
Cotisations Urssaf	7 036,88	6 361,84	Transfert de charges		
Cotisations Assedic	973,40	1 047,20	Cnasea CET D Durin	12 083,32	10 833,29
Cotisations Cirsic	1 454,27	1 531,42	Rétrocession LPO local		953,00
Cotisations Ciproev	79,72	83,98	Total transfert de charges	12 083,32	11 786,29
Autres charges / salaires	1 168,79	447,21			
Total salaires et charges	33 896,19	34 158,05	Sous total	56 970,64	70 439,07
Sous total	45 537,54	57 731,41			
			Perte de l'exercice		
Prov salaires	10 000,00	12 000,00			
Excédent de l'exercice	1 433,10	707,66	TOTAL GÉNÉRAL	56 970,64	70 439,07
TOTAL GÉNÉRAL	56 970,64	70 439,07			

Jura Nature Environnement – Bilan		
Actif	31/12/08	31/12/09
Matériel de bureau et informatique	7 271,36	3 309,75
Fax		136,75
Imprimante		330,00
PC1		1 250,00
PC2		701,00
Portable		892,00
Amortissements	- 7 271,36	- 1 858,18
Immobilisations moins amortissements	-	1 451,57
Cpte dépôt CE	52 294,53	59 713,27
Banque Populaire	2 753,62	2 773,62
Caisse d'Epargne	1 084,11	- 3 392,98
Chèques postaux	36,34	
Valeurs disponibles	56 168,60	59 093,91
Produits à recevoir		3 379,00
Total actif	56 168,60	63 924,48
Passif		
Fonds associatifs	15 561,90	15 561,90
Provisions pour risque	16 103,32	17 536,42
Résultat de l'exercice	1 433,10	707,66
	33 098,32	33 805,98
Urssaf	2 665,40	
Assedic	384,36	
Retraite	706,74	
Divers à payer	1 313,78	118,50
Dettes à court terme	5 070,28	118,50
Prov salaires	18 000,00	30 000,00
Total passif	56 168,60	63 924,48

Le rapport d'activités – Dominique Malécot (disponible sur simple demande auprès de JNE)

Le secrétaire Dominique Malécot présente ensuite le rapport d'activité à travers un diaporama. Copie de ce compte-rendu est remis aux participants. Sont évoqués :

- le déménagement dans un nouveau local et l'inauguration des locaux le 27/11/09.
- les dossiers suivis, tels que celui de la carrière de Moissy (l'autorisation préfectorale de poursuite d'exploitation a été attaquée au tribunal – dans ce dossier, nous pouvons déplorer le fait que les actions de JNE et de Serre Vivante n'ont pas abouti à la prise en compte des intérêts du développement durable) ou de la LGV Branche sud (JNE participe au Collectif Stop LGV Branche Sud)
- la conduite d'un audit pour JNE via le dispositif local d'accompagnement (DLA). La Fédération a bénéficié en 2009 de l'accompagnement de deux consultants. Cet audit a permis à JNE de réfléchir sur son fonctionnement et sur sa façon d'évoluer en identifiant les objectifs pour le futur.
- les échanges entre JNE et ses associations adhérentes
- JNE aura participé à 36 commissions départementales et réunions.
- Les actions de JNE sur le terrain
- Les réunions (CA et AG) de JNE

Echange avec les participants

La parole est donnée aux participants pour toute remarque ou question.

- Une personne demande le budget prévisionnel pour 2010.

□ Ce rapport n'est pas inclus, c'est effectivement un manque, mais il est disponible sur demande. A noter qu'il est toutefois difficile de tabler sur le montant des subventions pour l'année à venir. A noter également la fin de l'emploi tremplin de Delphine en août et une demande de renouvellement de l'emploi de Vincent. Il va falloir augmenter les actions et les prestations pour le financement et ne plus trop compter sur les recettes de fonctionnement.

- Un participant demande à JNE de faire un effort de communication et déplore l'utilisation de sigles et d'acronymes.

- Un glossaire existe à la Fédération, des formations ont également été proposées.
- Une personne soulève l'intérêt de mieux identifier les personnes ressources.
- Le président d'AJENA revient sur le fait qu'il est normal, évident, de justifier de l'usage de l'argent public alloué à la Fédération. Cela permet de prouver aux partenaires que les fonds sont bien utilisés.

Il incite également JNE à contacter une nouvelle élue régionale en charge de l'environnement, de la forêt et de l'agriculture.

- C. Camus fait remarquer que JNE pourrait montrer son expertise en matière de gestion des conflits, de médiation. JNE a une position neutre, elle peut apporter « la paix sociale » face aux conflits d'usage de la nature.
- Une personne pense qu'il pourrait être intéressant de citer les associations qui ont été aidées dans leur création par JNE. Cette personne insiste également sur le fait qu'il ne faut pas toujours s'opposer aux élus.

□ Réponse de Jérôme Berthault : un des rôles de JNE est d'aider les élus, d'agir en amont avec eux sur les dossiers. Le problème est que parfois l'association est contactée trop tard, après la catastrophe. Les élus doivent également accepter d'entendre JNE.

- Remarque de Daniel Bernardin à propos des partenaires financiers : les partenaires publics demandent à la Fédération d'exécuter des prestations de service, ce qui ne va pas forcément dans le sens du rôle de JNE. Les élus doivent comprendre que la Fédération a un rôle primordial. Il ne faudrait pas qu'ils orientent l'association dans des voies qui ne sont pas les siennes. Il fait également remarquer que l'argent attribué au titre des subventions par les collectivités publiques n'est pas celui des élus, mais des contribuables.

- Une personne attire l'attention de JNE sur une nouvelle circulaire européenne. Pour l'Europe, JNE est une activité économique. Elle pourrait échapper à la classification de SIEG (service d'intérêt économique général) en étant 'tête de réseau'.

□ Remarque de Jacques Lançon : nous sommes dans un secteur non marchand, il ne faudrait pas que le public pense qu'on évoluera totalement vers ce secteur marchand.

□ Il y aura des seuils financiers à ne pas franchir, sinon il faudra payer des impôts plus importants sur le produit des prestations.

□ La directive Bolkestein soumet les associations qui proposent des prestations payantes à la loi de la concurrence. La Fédération serait en dessous du seuil (200 000€ sur 3 ans) sinon elle entrerait dans le champ de la concurrence. JNE serait dans le champ de l'intérêt économique et général (et non dans le champ de l'« intérêt économique » seul).

- Le président d'AJENA revient sur la citation « L'environnement, ça commence à bien faire ». Il faut se demander ce que cela traduit. Selon lui, il faut faire de la pédagogie, pas du « rentre-dedans ».

□ J. Berthault : l'utilisation de cette citation permettrait d'insister sur le fait que JNE fête ses 40 ans et qu'il y a de plus en plus d'obstacles dans la défense de l'environnement. Ce qui génère de l'agacement.

□ Marc Borneck : la Fédération est une courroie de transmission, elle est nécessaire entre les citoyens et les collectivités. Le Jura est un département de non droit environnemental. La Fédération essaie de réagir aux attaques des exploitants agricoles. Exemple des attaques contre les abeilles. Dans ce domaine, l'Etat est laxiste. Il y a un gros travail à faire.

Les trois rapports sont alors soumis au vote : ils sont acceptés à l'unanimité.

Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement

D. Bernardin prend alors la parole pour présenter le Dispositif Local d'Accompagnement.

Cession d'un terrain appartenant à JNE à l'association Athénas

La cession d'un terrain appartenant à JNE à l'association Athénas est soumise au vote de l'Assemblée.

ATHENAS, centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Franche Comté créé en 1987 par la Fédération de Protection de Défense de l'Environnement du Jura, est installé depuis cette date sur un terrain situé à l'Etoile. Ce terrain qui à l'origine était loué à un agriculteur a été acquis à l'aide d'une souscription publique afin d'y implanter des bâtiments et il est resté depuis propriété de la FDEJ puis de JNE.

Le centre a pris toute son indépendance et au cours des années a réussi le beau développement qu'on lui connaît et bien que le terrain lui soit laissé librement et gracieusement à disposition, l'association ATHENAS aspirait légitimement à en jouir en pleine propriété.

L'intérêt de cet acte de propriété est devenu plus essentiel pour ATHENAS depuis quelques mois du fait de la démarche que l'association a entreprise pour une reconnaissance d'utilité publique et les administrateurs de JNE ont donc répondu très favorablement à la requête des responsables d'ATHENAS.

Les administrateurs de JNE voient dans la cession de ce terrain à ATHENAS pour le franc symbolique une façon de renouveler son aide à cette association amie dont les buts sont communs et certaines actions complémentaires avec la nôtre.

L'AG vote pour à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration

Nous passons ensuite au renouvellement du CA.

- Sortant : Marc Vuitton

- Entrants : Frédérique Fouillet / Jean-Baptiste Baud / François-Alexandre Guyot

Le CA est voté à l'unanimité.

LISTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION JURA NATURE ENVIRONNEMENT ÉLU À L'AG DU 19 JUIN 2010

BUREAU ÉLU EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AOÛT 2010

- | | |
|--|---|
| - Jacques MAILLARD, Président
<i>Architecte</i> | - Jacques CATTIN
<i>Technicien Territorial Chef</i> |
| - Patrice BAU, Vice-président
<i>Médecin</i> | - Jean-Baptiste BAUD,
<i>En recherche d'emploi</i> |
| - Daniel BERNARDIN, Vice-président (représentant l'Association Serre Vivante)
<i>Instituteur à la retraite</i> | - Association Environnement Sud Revermont
représentée par Julie CROST
<i>Etudiante</i> |
| - Norbert MARTELET, Vice Président
<i>Instituteur à la retraite</i> | - Jacques LANÇON,
<i>Maire-adjoint</i> |
| - Dominique BIICHLE, Trésorière
<i>Comptable</i> | - Pierre PEPE,
<i>Enseignant à la retraite</i> |
| - Jérôme BERTHAULT, Trésorier adjoint
<i>Salarié du commerce Bio</i> | - Bernard GIBEY,
(représentant l'association Cuisance Nature Environnement)
<i>Retraité EDF</i> |
| - EPLEFPA de Mancy, Secrétaire représenté par Dominique MALECOT,
<i>Chargé de mission</i> | - Marc BORNECK,
(représentant l'association Dole Ecologie)
<i>attaché parlementaire</i> |
| - Frédérique FOUILLET, Secrétaire adjointe
<i>Professeuse de philosophie</i> | - François-Alexandre GUYOT
<i>ADAPEI</i> |
| | - Christiane ANDRE,
<i>retraîtée</i> |

Montant de la cotisation

- individuelle : 10€

- association : 50€

A l'unanimité, l'Assemblée décide de ne pas changer le montant des cotisations.

L'AG se termine, la Présidente remercie la Ville de Lons et le Conseil général du Jura qui ont aidé à organiser toutes ces actions autour de nos 40 ans et notamment les expositions que les participants peuvent aller découvrir autour d'un buffet et du verre de l'amitié.

LA TRAME ÉCOLOGIQUE

C'est un important progrès scientifique, politique et militant que l'arrivée en France de la Trame Verte et Bleue issue des réunions du Grenelle de l'Environnement. En quoi ? C'est ce que j'essaie de démontrer ici.

La fragmentation de notre territoire est connue pour être une cause majeure de l'érosion de la biodiversité. Il fallait un outil efficace pour contrer les effets désastreux des infrastructures linéaires que nous construisons et utilisons abondamment.

C'est pourquoi les écologues demandaient la réalisation d'infrastructures vertes à l'instar des infrastructures de transports et ce dès le début des années '80. Qu'avaient-ils obtenu ? L'application de la célèbre loi sur la « protection de la nature » en 1976 a fourni la mise en protection de quelques unes des nombreuses espèces vivantes (environ 450 sur 25154 plantes et 700 sur 45637 animaux) et celle de quelques rares espaces (la surface couverte par les cœurs de parcs nationaux et les réserves naturelles nationales couvre moins de 1% de la surface métropolitaine) dispersés sur tout le territoire national. Ces mesures n'ont évidemment empêché en rien la disparition des espèces en France.

Pendant les difficiles combats pour l'obtention de ces maigres résultats, les réseaux autoroutier et ferroviaire de la France, la circulation automobile se développent rapidement, accentuant fortement la pression sur la biocénose. Avec l'aide des nombreux accidents dus à la faune (sanglier, ...), les écologues obtinrent la construction des passages à faune.

L'un des tous premiers fut le crapaud-duc alsacien, un simple tuyau sous la chaussée, placé sur les voies de migration saisonnière des batraciens. Vinrent ensuite les ponts par dessus et par dessous les autoroutes (curieusement pas pour les LGV !) permirent les déplacements des grands mammifères. Leur efficacité était plus du côté humain (évolution des esprits quant à l'importance de la faune) que du côté animal (batraciens trop nombreux pour la taille des tuyaux, passage à faune à côté des coulées ; mauvaises conception et réalisation...). D'importants progrès ont heureusement faits et aujourd'hui ces aménagements favorisent le passage d'une plus grande diversité animale. Cependant tout cela restait un os à ronger offert aux « écolo » pour qu'ils ne perturbent pas les réalisations programmées des nombreux aménagements. Il faut bien reconnaître que la biocénose n'en a pas vraiment bénéficié : les espaces protégés étaient de taille réduite sans connexion entre eux ; les divers passages à faune étaient très peu nombreux . En outre, les gestions appliquées aux réserves naturelles consistaient le plus souvent à conserver un état écologique qu'à protéger une dynamique écosystémique.

C'est pourquoi les écologues, tout particulièrement ceux mi-
OdL 59 & 60 - Assemblée Générale

litant au sein de France Nature Environnement, réclamaient la mise en place d'un véritable réseau d'interconnexion écologique apte à contrer efficacement le découpage territorial. Les échanges génétiques sont indispensables tant au maintien des populations qu'à la survie des espèces ; pour cela les individus doivent pouvoir se rencontrer. Les écologues ont donc demandé un vrai réseau d'interconnexion écologique, un maillage naturel du territoire national.

Les réflexions du Grenelle de l'Environnement ne pouvaient échapper à traiter de la biodiversité. Un Comité opérationnel lui fut donc consacré : c'est là que la notion de Trame Verte et Bleue obtint sa reconnaissance politique. Le terme de réseau fut l'objet de vigoureuses oppositions ; son remplacement par celui de trame débloqua la situation.

Parce qu'elle vise à restaurer les échanges entre les populations végétales et les populations animales, parce qu'elle s'appuie sur la fonctionnalité des écosystème, parce qu'elle réintroduit de la dynamique naturelle (c'est tout de même la caractéristique première de la Vie !), la trame verte et bleue constitue autant une **avancée majeure dans la prise en charge de la biodiversité** qu'une **révolution culturelle dans l'aménagement du territoire**.

Il faut maintenant la construire et la réussir? De nombreux problèmes sont à résoudre dans les domaines scientifiques (les connaissances ad hoc sont à renforcer), économique (source de revenus ou nécessité de subvention?), culturel (appropriation par chaque citoyen), politique et juridique (acceptation par les élus notamment de terrain).

Au moment où j'écris ces lignes, c'est là que le bât blesse : les parlementaires n'ont pas voulu donner un statut fort à la TVB, trame verte et bleue.

Aujourd'hui c'est donc encore la TVB après la LGV !

Il y a encore du chemin à faire pour que la TVB s'impose à une LGV.



Gilles BENEST

Plaquette d'information de la DREAL Franche-Comté téléchargeable sur <http://www.franche-comte.ecologie.gouv.fr/spip.php?article657>

DERNIERE MINUTE ...

L'automne arrive, les chantiers écovolontaires aussi !

Longue vie aux haies, mares, pelouses sèches, marais et grottes à chauve-souris !

En cette nouvelle saison, de nombreuses initiatives vous sont proposées pour pouvoir aider notre nature le temps d'une demi-journée ou d'un week-end à retrouver un environnement sain, des milieux ouverts entretenus et une riche biodiversité.

En partenariat avec nos associations fédérées (Dole environnement, Serre Vivante, Amis de la rivière d'Ain, Bien vivre à Nenon, etc.), et aux 4 coins du département, nous vous proposons en cette fin d'année 2010 un programme des plus fournis...

Week-end du 18-19 septembre : séjour écovolontaire dans le bas-marais du Val dessous niché au milieu de la fameuse vallée du Hérisson. En partenariat avec le CREN FC et la Ferme du Hérisson, nous participerons à la coupe des jeunes ligneux non consommés par les Highlands cattle et les chevaux rustiques en déambulant dans ce vaste espace naturel. Deux demi-journées de visite des environs (cascades et belvédères, visites naturalistes) ponctueront ce séjour. Nuit en tipi à la ferme et repas du randonneur le samedi soir. Une participation de 30 € est demandé. Plus d'informations sur le site de JNE (www.jne.asso.fr) ou au 03 84 47 24 11.

Un groupe Castor va naître...

Afin d'accompagner le retour de cette espèce hautement emblématique, de mieux connaître sa répartition et pour favoriser son implantation dans le Jura et ses environs, JNE va mettre en place dans le courant de l'automne, un Groupe Castor pour suivre l'espèce (et apprendre à la suivre...) sur le Suran, la Seille et le Doubs.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe (prospection, restauration de ripisylve, actions de sensibilisation), contactez-nous.

D'ors et déjà une conférence sur le Castor est organisé à la Mai-

Thèmes et lieux des futurs chantiers prévus :

- Plantation de haies sur Nenon (nord de la forêt de Chau),
- Lutte contre les plantes exotiques invasives (massif de la Serre et Île du Girard),
- Nettoyage d'une cavité à Blye (Combe d'Ain),
- Réouverture d'une pelouse sur Vernantois (sud lédonien),
- Reconstitution d'une ripisylve de saules pour le castor à Loisia (petite Montagne),
- Poursuite du nettoyage pour la réhabilitation de la décharge de la Fougemaille à Châtelneuf sud-ouest de Champagnole),
- Reconstitution d'un réseau de haies à Simard (vers Louhans),
- Restauration d'un réseau de mares à Cize
- ...

N'hésitez pas à nous contacter ou d'aller sur notre site internet pour plus d'informations.

son de la réserve du Lac de Remoray vendredi 24 septembre à 20h30 (www.maisondelareserve.fr/conference) afin de vous familiariser à ce cher bièvre...



Photographies de Fabien Bruggmann et Bruno Fouillat

LES RUISSEAUX
Refuge d'un patrimoine exceptionnel

EXPOSITION DU 30 AOÛT AU 26 SEPTEMBRE

MEDIATHEQUE DE CLAIRVAUX-LES-LACS
(lundi - mercredi - samedi)

CONFERENCES (20h30 - Médiathèque)

Vendredi 3 septembre :
Les ruisseaux des têtes de bassin ou l'ultime refuge d'un patrimoine naturel exceptionnel, CPEPESC (Commission de protection des Eaux)

Mercredi 22 septembre :
Les pollutions en milieu karstique, Florent Tissot

FILM-DOCUMENTAIRE (19h30 - Salle annexe de la salle des fêtes de Clairvaux)

Vendredi 10 septembre : "Flots de vie" avec **salamandre**
La revue des curieux de nature

SORTIE (15h - Eglise de Châtillon)

Mercredi 22 septembre : A la découverte de la Combe d'Ain, Vincent DAMS

REUNION PUBLIQUE - Vendredi 10 septembre - 20h30
Salle annexe de la salle des fêtes de Clairvaux
Organisation et projets de l'association des Amis de la Rivière d'Ain
Suivie du pot de l'amitié

Renseignements
contact@jne.asso.fr ; 03 84 47 24 11

LES PÊCHEURS CLAIRVALIENS

40 ans !
Jura Nature Environnement

Jura Nature Environnement et le Pôle Grands Prédateurs vous propose :



Le retour des Grands Prédateurs dans le Massif Jurassien



Au programme de cette conférence gratuite :

Histoire de la disparition et du retour du lynx et du loup dans le Massif jurassien - Situation actuelle et moyens mis en œuvre en vue d'établir une cohabitation durable entre grands prédateurs et activités humaines - Résultats d'une étude 2009/2010 sur l'efficacité du chien de protection contre la prédation du lynx sur le massif jurassien

Judi 30 septembre 2010 à 20h00

Au CARREFOUR de la COMMUNICATION

(CARCOM - Place du 11 novembre à Lons le Saunier)



soutenu financièrement par le Conseil Régional de Franche-Comté dans le cadre des rendez-vous Nature 2010 ... 2010, Année de la biodiversité